



CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION

Séance du 25/05/2018

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11
Présents : 6
Nombre de suffrages : 8

Date de convocation
22/05/2018

Date d'affichage
22/05/2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

L'an deux mil dix-huit le 25 mai à 20h15, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FAYOLLE Carole.

Etaient présents :

Mme FAYOLLE Carole, M. GENESTE Jean-Guy, M. MOREAU Christian, M. POTHIER Fabrice, Mme TRIBOULET Véronique, Mme VILLENEUVE Odile

Procuration(s) :

M. ROYER Franck donne pouvoir à Mme FAYOLLE Carole, M. BERCHEM Franck donne pouvoir à M. POTHIER Fabrice

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERCHEM Franck, Mme BOUTROUX Stéphanie, M. MERCIER Jean-Louis, Mme NEBOUT Roberte, M. ROYER Franck

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme TRIBOULET Véronique

Numéro interne de l'acte : 2018/05/25/0028
Objet : Tarifs Garderie 2018/2019

Madame le Maire explique au Conseil Municipal, que suite au retour de la semaine à 4 jours à l'école, il serait judicieux de revoir les tarifs de la garderie pour la prochaine rentrée scolaire. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition. Il décide donc à l'unanimité d'appliquer des nouveaux tarifs concernant la garderie, forfait mensuel applicable au 1er septembre 2018 :

- Matin et Soir :	61.00 €
- Matin ou Soir :	33.00 €
- Soir :	36.00 €
- Matin :	23.00 €
- Matin + Soir (16h/16h30) :	33.00 €
- Soir (16h/16h30) :	11.00 €
- Occasionnel :	4.00 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à MAGNET
Le Maire,

